

# Dossier de déclassement

Somme

**80-25**

Site classé

LOUVENCOURT

HETRE

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

**Site classé** : arrêté du 25 mars 1930.

**Délimitation et superficie** : emprise de l'arbre

**Propriété** : Privée.

**Autres mesures de protection** : Néant

## Plan de situation



*Emplacement de l'arbre abattu*

## COMPOSANTE DU SITE

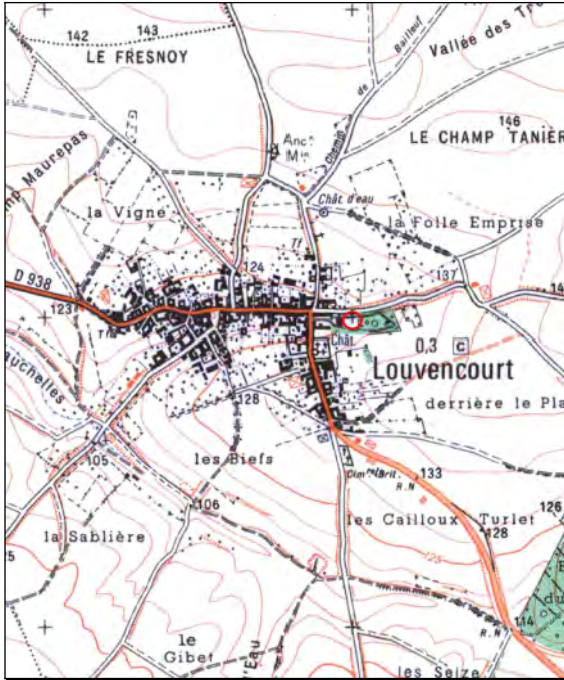
### Motivations de la protection

Cet arbre a été classé à la demande de son propriétaire, probablement pour se soustraire à l'obligation d'élagage. La municipalité et les ponts et chaussées y étaient opposé

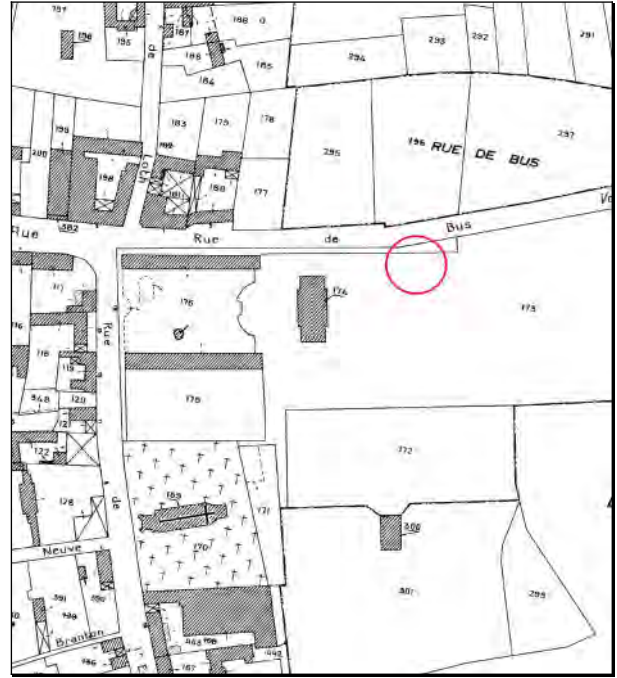
Il semble que mis à part un rôle de repère dans le bois, cet arbre ne servait pas de cadre paysager remarquable. Il ne faisait pas non plus l'objet d'un culte ou d'un attachement particulier.

### Evolution du site et état actuel

Le hêtre aujourd'hui disparu, se situait dans l'avant cour du château de Louvencourt. Il a été abattu en 1966 et ne faisait l'objet d'aucun culte ou attachement particulier.



Extrait carte IGN 25000



Extrait du cadastre



vue du domaine en 2019